

## CONSEIL DE QUARTIER « PLATEAU/FORT/FONTAINE DE VILLIERS » Mercredi 25 mai 2016

### Membres du Conseil de quartier :

Ville de Sucy-en-Brie

Présidente : Catherine CHICHEPORTICHE

Co-président : Olivier TRAYAUX

Administration : Christophe BOIN (DGS) – Nathalie BARISIEN (secrétaire de séance)

### Collège des habitants

Présents : G. COIA, M. DEBORD, S. JULOU, A. MENARD, D. MORAND

*Absents excusés* : A. CATINAUD, M. JOSPIN

### Collège des institutionnels

Présents : ML. JAGOURY, M. KIRCHHOFFER, C. KOMANIECKI, F. ROCHEREAU

*Absents excusés* : S. GIROD, R. GRACIA, C. SIGNORET

### Invités

Anne-Marie BOURDINAUD – Conseillère municipale en charge de la Mobilité urbaine et du Numérique

### Ordre du jour:

- Présentation du budget communal 2016
- Projet immobilier quartier du Fort
- Point relatif aux travaux école élémentaire du Plateau
- Bilan commission de travail sur la circulation et le stationnement
- Communications diverses

POINTS EVOQUES	CONTENU DES DEBATS
<p><b>Présentation du budget communal 2016</b> C. BOIN</p>	<p><u>Présentation des éléments essentiels du budget 2016 en complément du diaporama présenté en Conseil :</u></p> <p>Les recettes réelles de fonctionnement 2016 s'établissent à 44 174 752,12 €. A champs constants, elles baissent de -1,58%.</p> <p>Les impôts et taxes sont estimés à 34 615 524 € sans augmentation des taux. Seules la variation physique des bases ainsi que leur actualisation par la loi de finances (+1%) sont prises en compte.</p> <p>La dotation forfaitaire de l'état pour 2016 est estimée à 2 931 272 €, soit une baisse de plus de 20% par rapport à celle de 2015 (3 675 912 €).</p> <p>Les dépenses réelles de cette année s'élève à 41 253 800 €. A champs constants, elles diminuent de -0,14 %.</p> <p>Le budget du personnel est estimé en 2016 à 18 571 000 € compte tenu du transfert du CCAS à la Ville du personnel du service petite enfance. A champs constants, nous constatons une stabilité de 2015 à 2016.</p> <p>Les intérêts de la dette : 1 315 000 € (BP 2015 : 1 380 000 €). Le capital de la dette restant à rembourser a été ramené au 31 décembre 2015 à 41,155 M€. Rappelons que le capital restant dû au 31 décembre 2008 s'élevait à 52,173 M€, on constate donc pour la septième année une baisse de l'encours de la dette d'un montant total de 11 M€.</p> <p>Les recettes d'investissement 2016 hors emprunts sont estimées à 14 010 000 € (BP 2015 : 13 369 000 €). Les dépenses d'investissement 2016 s'élèvent à 16 510 000 €.</p> <p>Le besoin de financement complémentaire s'élève donc à 2 500 000 € qu'il est proposé de couvrir par voie d'emprunts. Le remboursement du capital de la dette est de 3 100 000 € en 2016, le désendettement prévisionnel de cette année est donc estimé à 600 000 €.</p> <p>Le budget de la Ville est présenté en détail sur le site internet de la Ville.</p>
<p><b>Projet immobilier quartier du Fort</b> C. CHICHEPORTICHE C. BOIN</p>	<p>Présentation du projet de construction « Les Villas du Fort » situé avenue du Fort :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nom du promoteur : Compagnie Foncière du Dôme</li> <li>- Recettes pour la vente du terrain : environ 3,7 millions euros environ</li> <li>- Immeuble de 75 logements</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction implantée à 4 mètres en retrait de la voirie, d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée et un niveau de combles</li> <li>- Parking en sous-sol</li> <li>- Choix du bailleur à ce jour non identifié</li> <li>- Date prévisionnelle du démarrage des travaux : compte tenu d'un recours contentieux sur cette opération, aujourd'hui gagné par la Ville, ce projet a pris plus de 2 ans de retard. Les discussions relatives à la partie logement social ont dû être relancées. Le calendrier travaux sera connu dès que ces discussions auront été finalisées.</li> </ul>
<p><b>Point travaux école élémentaire du Plateau</b> C. CHICHEPORTICHE C. BOIN</p>	<p>L'école élémentaire du Plateau a fait l'objet de différents travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réfection de 2 classes de l'ancien bâtiment et couloirs (plafond, électricité, peinture)</li> <li>- Reprise du préau</li> <li>- Travaux d'isolation extérieure</li> <li>- Travaux de menuiseries intérieures et extérieures (fenêtres) à l'été 2016</li> <li>- Travaux de chauffage à l'été 2016 (changement de chaudière fioul à chaudière à gaz)</li> </ul> <p>Le montant des investissements représente environ 100 000 €. Il a été demandé par les riverains de l'école de décaler la grille d'entrée dans le préau. Ce point sera à voir avec la directrice en Conseil d'école.</p>
<p><b>Retour sur la commission de travail Stationnement/Circulation</b> C. CHICHEPORTICHE AM. BOURDINAUD</p>	<p>La commission de travail engagée en mai dernier sur le stationnement et la circulation avait pour objectif d'améliorer le stationnement et la circulation à l'angle des rues G. Péri, du Tilleul et de Boissy compte tenu du flux de véhicules généré par les clients des commerces et professions libérales sur la rue de Boissy.</p> <p>Des travaux ont été effectués par le Conseil départemental, dans un premier temps rue de Boissy par la matérialisation d'un îlot au droit de la boulangerie les 3 Mitrons. La ville de Sucy a complété ces travaux par une mise en arrêt minute des places du petit parking à côté de la boulangerie et semble à ce jour répondre aux besoins de la boulangerie pour ses clients et alléger le stationnement. Il reste à libérer des places pour le stationnement pour le restaurant et fluidifier la circulation compte tenu des 3 arrêts de bus.</p> <p>Il a été convenu que l'on pouvait d'ores et déjà effectuer les modifications suivantes :</p> <p><u>Rue de Boissy</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prolongement de la zone bleue pour les 2 places de stationnement au droit du café-restaurant</li> </ul> <p>Après observation autour des rues G. Péri, Tilleul, Boissy et A. Sarrault, il a été convenu de mener une étude sur la circulation et le stationnement à différentes périodes de la journée pour envisager, si cela s'avère réalisable des modifications de stationnement ou circulation dans ces 3 rues.</p>

	<p>Une étude de comptage du trafic sera réalisée par un bureau d'étude spécialisé très prochainement et en fonction des résultats, il pourra être envisagé les dispositifs suivants :</p> <p><u>Rue du Tilleul</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eventuelle mise en sens unique et possibilité de créer des places de stationnement,</li> </ul> <p><u>Rue Albert Sarrault</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité de mise en sens unique de la rue,</li> <li>- Etude de faisabilité pour la création du stationnement des deux côtés à cheval sur le trottoir,</li> </ul> <p>Bien entendu, en fonction des résultats de cette étude, les riverains et le groupe de travail seront concertés et participeront à la réflexion pour la mise en place de ces dispositifs.</p> <p>Madame Julou revient sur les difficultés de circulation de la rue Moulin à Vent / Route de la Queue en Brie : elle évoque la dangerosité tant pour les enfants que pour les adultes en raison de la vitesse excessive des automobilistes. Elle évoque également la problématique du stationnement matin et soir.</p> <p>Madame Chicheportiche propose une visite de terrain dans le cadre d'une commission du Conseil de Quartier, afin d'étudier les possibilités d'aménagement de cette zone.</p>
<p><b>Communications diverses</b> C. CHICHEPORTICHE C. BOIN</p>	<p><b><i>Maison de Santé Universitaire – allée Géricault</i></b> : installation de quatre médecins et trois infirmières suite au départ à la retraite de plusieurs médecins. Ce projet de santé présenté par de jeunes médecins à Madame le Maire a pu voir le jour grâce au concours du bailleur Batigère, propriétaire du local, qui s'est proposé de prendre en charge les travaux d'aménagement et de rénovation. La Ville est intervenue en négociant l'installation d'un logement adapté et les praticiens versent un loyer au bailleur. La Maison de Santé permet également la continuité de soins à domicile et accueillera également de jeunes étudiants issus de la faculté de médecine de Créteil pour suivre des formations.</p> <p><b><i>L'Annexe – Place de l'Eglise</i></b> : il s'agit d'un guichet unique des manifestations, ouvert du mardi au samedi, pour la billetterie de la saison culturelle, pour les spectacles associatifs, pour les inscriptions braderies et brocante. C'est aussi un lieu d'exposition autour de projets tels que le réaménagement du centre-ville. Ce service n'a pas pour objectif de se substituer aux services rendus à la population au niveau des documents administratifs mais pourra évoluer en fonction des demandes.</p>

**Autolib' Sucy** : les études ont démontré la nécessité d'implanter plusieurs stations au cœur des différents quartiers pour répondre aux besoins des habitants. Aussi, 3 stations verront le jour : au centre-ville, à la Gare, et au Fort. Chaque station sera équipée de 6 places de stationnement avec borne de recharge. Les tarifs d'utilisation d'Autolib' sont variables allant de la demi-heure au mois et sur réservation. Le fonctionnement des stations, la gestion et maintenance des véhicules sont assurés par Autolib'. Une démonstration d'Autolib' est programmée pour la brocante de septembre.

Un membre du Conseil fait part de deux remarques :

- Le choix des 6 places à côté de la mairie va compliquer le stationnement déjà très difficile. Un emplacement proche du marché aurait été plus judicieux en termes de volume de places.
- L'implantation d'une station dans le quartier des Bruyères aurait été nécessaire car déjà mal desservi en transports en commun.

Madame Chicheportiche indique qu'une évolution sera possible après la mise en place de ce dispositif en fonction des retours d'expérience.

Il est indiqué également qu'à la gare il est déjà très compliqué de se garer. Monsieur Boin précise que l'implantation autour de la gare permettra de récupérer 2 places de stationnement à l'emplacement des places dédiées aux taxis.

Mise en service prévisionnelle des stations : courant octobre 2016.

**Collecte des ordures ménagères, des végétaux et du verre** : une nouvelle communication du calendrier des collectes devrait paraître prochainement par l'Etablissement Public Territorial T11 (ex Communauté d'agglomération du Haut Val-de-Marne), qui gère ce service, pour en faciliter sa compréhension. Quelques difficultés d'organisation et de fonctionnement ont été relevées, liées notamment à une charge exceptionnelle de végétaux, un dysfonctionnement de la collecte de verres passée à 15 jours, une mauvaise communication entre Sepur et leurs équipages et une mauvaise estimation de la quantité de petits collectifs et de commerçants. Un recadrage de la prestation avec le personnel Sepur et un accompagnement sur le terrain des agents de maîtrise Sepur pour refaire l'inventaire des spécificités des tournées ont été effectués très récemment. Une benne supplémentaire a été mise en place dans certains secteurs et un nouvel équipage a été monté. Tout devrait rentrer dans l'ordre progressivement.

Un certain nombre de personnes indique que les containers enterrés situés à côté de la piscine sont très

	<p>régulièrement remplis et qu'un dépôt régulier se fait aux pieds de ces bacs.</p> <p>Monsieur Kirchhoffer évoque la difficulté du ramassage des ordures ménagères dans sa résidence et du manque de place pour sortir les bacs à verre. Par conséquent ils ne sont pas utilisés par les résidents contraints de déposer leur verre dans les containers enfouis.</p> <p>Madame Chicheportiche invite les habitants à remonter toutes les réclamations en mairie afin de les transmettre au T11.</p>
<p><b>Questions diverses</b>  C. CHICHEPORTICHE  AM. BOURDINAUD  C. BOIN</p>	<p>Madame Chicheportiche fait lecture de plusieurs points évoqués par Monsieur Kirchhoffer sur l'état du trottoir et de la piste cyclable avenue Charles de Gaulle depuis le carrefour de la rue de la Procession jusqu'au rond-point de Simply market :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effondrement des bouches d'égout désolidarisées à cause d'infiltrations</li> <li>- Manque de plusieurs morceaux d'enrobés suite à des travaux de voirie</li> <li>- Risque de chutes d'arbres en raison des racines qui dépassent</li> </ul> <p>Madame Chicheportiche apporte les réponses suivantes :</p> <p>Concernant le premier point, cela relève du T11 et l'information a bien été relayée au service compétent.</p> <p>Concernant les 2 derniers points, la régie Voirie est intervenue le 24 mai dernier pour reprendre les enrobés noirs du côté des résidences de la Mousselle et des 3 Epis. Elle interviendra le jeudi 25 mai sur les parties en enrobé rouge et sur les racines d'arbres qui soulèvent le bitume. Ces racines proviennent de l'une des résidences.</p> <p>Monsieur Kirchhoffer indique qu'effectivement certains marronniers appartiennent à sa résidence, situé sur le domaine privé. Il demande s'il faut les éliminer si les services de la ville constatent un vrai danger de chute. Monsieur Boin répond qu'en règle générale il est d'usage d'éviter l'abattage. Les services municipaux se rendent très régulièrement sur le terrain et feront remonter les informations si nécessaire.</p> <p><b>Projet Piste Cyclable</b> : le projet consiste à élargir le cheminement de la piste cyclable le long de la rue L. Halevy, après modification du schéma départemental des itinéraires cyclables.</p> <p>Dimension : 200 m de long sur 2m50 de large</p> <p>Début des travaux : été 2016</p> <p>Fin des travaux : rentrée scolaire septembre 2016</p> <p>Coût global du projet : 45 000 €</p> <p>Sur la partie droite, une étude va être initiée avec le Conseil départemental et les services municipaux sur l'allée des Douves pour intégrer la piste cyclable jusqu'au collège. Une subvention sera par ailleurs demandée au Conseil</p>

départemental et au Conseil régional.

Du côté gauche, l'idée est d'aménager une traversée de la rue Ludovic Halévy, en passant par le parc Chaumoncel, puis l'allée du Four pour faciliter l'accès au centre-ville.

Par ailleurs, un projet est en cours pour reprendre le chemin des Anes, l'allée des Douves, le parking du Fort ainsi que le rond-point à la sortie du collège. Des financements seront également demandés au Département.

Envoi du dossier à la Région en octobre pour la demande de financement.

Démarrage des travaux : début 2017

Monsieur Komaniecki demande de revoir le carrefour au niveau du rond-point de l'allée des Douves très dangereux. La demande est prise en compte et sera traitée lors des travaux.

**Halles du Fort** : Monsieur Rochereau signale également l'accumulation de déchets aux pieds des containers situés à proximité des halles du Fort. Cela pose des problèmes d'hygiène et donne une mauvaise image. Il demande la possibilité de cacher ces bacs.

Monsieur Boin répond que les coffres à vêtements appartiennent à la société TISSECO. Les lieux d'implantation avaient été choisis en partenariat avec la société. Il est tout à fait envisageable de les cacher ou de les orienter différemment. **Cette demande a été traitée le 1<sup>er</sup> juin par les services techniques.**

Monsieur Rocheteau réitère également les nuisances sonores qui vont se répéter à l'approche de l'été.

Madame Bourdinaud indique qu'un arrêté a été pris par le Maire interdisant la boisson sur la voie publique. Cela pourra déjà limiter quelques nuisances.

Madame Chicheportiche indique qu'une réflexion sur l'aménagement des halles du Fort sera engagée dès la rentrée et propose de créer une commission de travail.

Catherine Chicheportiche lève la séance en proposant un prochain Conseil de quartier courant octobre 2016 (date à définir). **Les sujets à inscrire à l'ordre du jour pourront être les suivants : avancée sur le projet de construction des « Villas du Fort », retour sur les avancées des travaux de circulation et stationnement sur le quartier du Plateau, point sur les travaux de la piste cyclable rue Halévy.**